



Numéro de l'acte	2017-58-AGJB
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

### QUESTION N°2017-58

**CIMETIERE** : Demande de substitution de concession E22 N°47

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc DELAIRE

Monsieur et Madame DEBREU FENET Henri et Josette demeurant 14 A Rue de l'Europe à ARQUES (Pas de Calais), propriétaires de la concession E22 N°47 sollicitent, pour raisons familiales, la substitution de la concession à Monsieur et Madame PELERIN PLUMYOEN Philippe et Marie-France demeurant 8 rue du Morteau à ACQUIN-WESTBECOURT (Pas de Calais) qui acceptent la proposition.

Il s'agit d'une concession nue délivrée à perpétuité sise dans le Cimetière Communal St -Martin d'Arques, d'une surface au sol de 3.125 m<sup>2</sup>, Section E22 - parcelle n° 47 – titre de concession n° 2663 du 10 juin 1977.

L'enquête menée par les Services Municipaux a révélé la parfaite légitimité de la demande formulée qui ne dissimule aucune préoccupation mercantile.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- d'émettre un avis favorable à cette demande,
- d'autoriser la substitution.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 11 Avril 2017



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017**

**Affiché le 12 Avril 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le onze avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 05 avril 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :**

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ  
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY  
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

**Absent non excusé :**

Roxanne VASSEUR PEPE

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 22 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

**Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.**